

## Focus sur... Movinmotion

Passer, pour quelques mois, de deux ou trois permanents à plusieurs dizaines ou centaines de salariés intermittents dont il faut déclarer l'embauche, éditer les bulletins de salaires... : c'est la situation de nombreuses sociétés de production dès lors qu'un de leurs projets entre en production. C'est pour faciliter cette gestion lourde, pour laquelle elles ne sont pas toujours équipées, que **Movinmotion** a développé « **la paie des intermittents du spectacle 2.0** » sous la forme d'une **application web qui permet de réaliser toutes les tâches en quelques clics**.

Quatre jeunes ingénieurs qui travaillaient dans le secteur des logiciels ont décidé de créer ensemble cette start-up. L'un des quatre amis, qui s'occupait aussi d'organiser des tournées de musiciens, a réalisé qu'il manquait un outil de gestion mutualisée des ressources humaines pour faciliter l'embauche des techniciens et des artistes... Une problématique qui concernait non seulement le spectacle vivant mais aussi l'audiovisuel. La première fonction développée par Movinmotion a donc été **un réseau social professionnel où employeurs et intermittents peuvent s'inscrire**, à l'invitation d'un autre membre ou après validation par l'équipe de Movinmotion. Chaque employeur peut enregistrer l'ensemble des membres de l'équipe d'un projet et les inviter à rejoindre le réseau. La plate-forme permet de **gérer le carnet d'adresses des intermittents** qui ont travaillé pour la société, et pour une production en cours, de faire le suivi des recrutements et des postes qui restent à pourvoir, de sélectionner des profils adaptés...

### De l'embauche à la fiche de paie en quelques clics

Un intermittent inscrit peut poster son CV, mettre à jour ses disponibilités, ses coordonnées, accéder à des offres, être contacté pour de nouveaux projets, inviter des contacts professionnels dans le réseau, à la façon d'un LinkedIn ciblé sur un secteur d'activité. Mais Movinmotion va au-delà de la mise en relation employeurs-employés. C'est **un outil global** qui permet de réaliser en quelques clics **la gestion des tâches administratives**, depuis l'embauche – déclarations uniques d'embauche, édition automatique des contrats qui peuvent être signés électroniquement, avec un système d'alerte si la rémunération prévue ne respecte pas les minima conventionnels – à la paie et la gestion sociale (édition des bulletins de salaire mis à disposition en ligne, des attestations mensuelles pour Pôle emploi, des déclarations de congés spectacle, déclaration et paiement des cotisations). Pour les

sociétés qui disposent déjà d'un système de paie interne, les données peuvent être exportées depuis Movinmotion vers le logiciel de paie de l'entreprise. Movinmotion permettrait d'aller « 3 à 4 fois plus vite » et coûterait deux fois moins cher à l'employeur qu'une gestion traditionnelle, selon **Michael Dan**, gérant et cofondateur.

Aujourd'hui, Movinmotion compte **150 sociétés clientes**, dont **plus des deux tiers dans l'audiovisuel** et une dizaine de nouveaux clients par mois s'ajoutent à son portefeuille. Quatre milliers de profils d'intermittents sont inscrits dans le réseau et un millier de contrats par mois sont édités.

De la création de la société au lancement commercial de l'offre en juin 2013, **il a fallu plus d'un an pour développer l'application**. « Nous avons rencontré de nombreux producteurs. On nous expliquait que ce serait trop compliqué, que chaque société gérait à sa façon, et qu'il serait impossible de proposer une solution standard. Mais notre faible connaissance du secteur nous a permis d'avoir un regard candide et de trouver les solutions », témoigne Michael Dan.

### Des ingénieurs devenus experts en ressources humaines

Movinmotion a développé son expertise de la gestion des ressources humaines du secteur en rencontrant des acteurs clés comme **Audiens** (caisse de retraite et de prévoyance des intermittents), **les syndicats et associations professionnelles, Pôle emploi**... L'application permet aussi à un intermittent de calculer ses droits à l'assurance chômage et aux congés spectacle. L'équipe s'est renforcée d'une spécialiste de la gestion sociale du spectacle. Les opérations sont garanties par un cabinet comptable partenaire (Acofi). La prochaine version de l'application comprendra **un module pour intégrer la gestion des droits d'auteurs** que touchent par exemple les réalisateurs sur certaines productions.

La jeune société a remporté plusieurs concours qui lui ont permis d'être incubée d'abord à Télécoms Paris, puis au 104, le lieu culturel du XIXe arrondissement parisien. Récemment, elle a installé son bureau à Ivry-sur-Seine, dans une ancienne usine exploitée par Studio Kremlin. Cette société de production est aussi **un prestataire de lieux de tournage**. Elle propose à Ivry un plateau de 8 000 m<sup>2</sup>, des loges, des bureaux éphémères de production et accueille quelques sociétés comme Movinmotion. Cette « halle aux films » sera inaugurée le 9 octobre prochain et ambitionne de devenir **un nouveau pôle de rencontre pour l'audiovisuel, le cinéma**...

#### Repères

Création : avril 2012

Fondateurs : Michael Dan (gérant), Jean Despax, Nominoë

Massot, Gilles Van Caneghem.

Bureau : Ivry-sur-Seine au Studio Kremlin

Effectif : 7

CA prévision 2015 : 160 000 à 200 000 €

#### Activité :

– édition d'une application web qui permet de rejoindre un réseau social d'employeurs et intermittents du spectacle et de l'audiovisuel

– service externalisé de paie et de gestion sociale : édition des contrats, déclarations d'embauche, bulletins de salaires,

déclarations congés spectacle, cotisations sociales

Modèle économique : facturation à l'acte selon le volume traité. 13 € HT par embauche.

Rubrique réalisée par Isabelle Repiton pour **Satellifax** ■